

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 1^{er} février 2020

Maison du handball-CRETEIL - 13h55	
Présents	Mmes Brigitte DHARRÉVILLE, Marie-Laure GARBELLINI, Martine GÉRARD MM Thierry KLIPFEL, Jean-Marie NOËL, Roland BOHN, Claude BOMPARD, Thierry CARMAUX, Adrien GASSER, Michel LEQUEUX, Claude ROUSSEAU
	Mme Gabrielle FARA M Marcel TEDESCO
Excusés	Mmes Olivia CHARTON, Christiane DUTEURTRE, Delphine GUERELLE, Rachel OTT MM Didier EVRARD, Pierre MANGIN, Édouard MIKOLAJCZYK, Sylvain BROSE
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	

REND HOMMAGE



A Thierry DENTZ, ancien arbitre international récemment disparu.

APPROUVE



Le compte rendu du Conseil d'Administration du 19 octobre 2019 à Metz.



Le règlement concernant les Distinctions régionales ainsi que :

- Un « rattrapage » dans l'attribution des Récompenses afin de tenir compte de l'absence de remise depuis la création de la ligue Grand Est ;
- La mise en place d'une commission des *Récompenses* dans les Statuts et le Règlement Intérieur de la ligue (à faire adopter en assemblée générale) ;
- D'élargir le champ de compétences de la commission à l'ensemble des récompenses attribuées par la ligue.



La proposition d'organiser une journée d'échanges entre les présidents de commission de la ligue.

Les répartitions définies et agréées par les comités concernant le Pacte de développement pour 2019 et 2020 :

- Pour 2019, 3 600 € par comités (déjà versés) auxquels s'ajoutent 2 000 € pour 8 comités, et 1 000 € pour les comités 10 et 88 ;
- Pour 2020 à 2024, sous réserve de l'attribution fédérale, 5 000 € pour chacun des comités.

Le projet de modifier les Statuts et le Règlement Intérieur de la ligue afin d'élargir le nombre d'élus, d'intégrer plus de représentants de comité (trois au lieu d'un) tout en respectant la parité et d'ouvrir la possibilité aux présidents de comité d'assurer une fonction au sein de la ligue, comme président de commission et trésorier et/ou secrétaire général.

Des propositions vont être élaborées pour l'élargissement du Conseil d'Administration à 23 ou 24 membres (minimum 10 membres de chaque sexe) avec la création de la commission des *Récompenses* et éventuellement une commission *Juridique*.

Les documents modifiés devront recevoir un avis favorable lors du conseil d'administration précédant l'assemblée générale afin d'y être soumis aux votes.

DECIDE

De désigner Thierry KLIPFEL comme délégué lors de la prochaine assemblée générale fédérale et Claude BOMPARD comme délégué suppléant.

Jean-Marie NOËL sera présent à cette assemblée générale en tant que membre du conseil d'administration fédéral.

De valider comme membres de l'association sans but lucratif luxembourgeoise « *InterRégional Handball* » :

- Jean-Marie NOËL ;
- Thierry KLIPFEL ;
- Marie-Laure GARBELLINI ;
- Claude BOMPARD.

Le Secrétaire général de l'association sera Detlef SOBOLEWSKI.

De donner un avis favorable à des demandes de formation de salariés.

Des dossiers de prise en charge auprès de l'ADFAS seront établis pour les actions de formation qui peuvent être financées.

De dissocier l'Assemblée Générale Ordinaire et l'Assemblée Générale électorale.

L'organisation de cette dernière se fera début septembre 2020 selon des modalités encore à définir, modalités qui, dans toutes les circonstances, doivent respecter l'anonymat des votants et garantir des éventuelles fraudes.



D'expérimenter le projet de licences « multi clubs », d'écrire un projet pour pouvoir ensuite le proposer lors de l'assemblée générale.



De désigner comme référents ANS pour le handball du Grand Est Roland BOHN et Claude BOMPARD.



D'organiser des réunions de secteurs courant mars et avril et d'aborder les thèmes suivants :

- L'ANS, les comptes rendus des aides reçues en 2019 et la campagne 2020 ;
- Le bilan de la mandature 2017-2020 ;
- Les projets de la prochaine mandature 2020-2024 ;
- Tout autre sujet dont l'intérêt se ferait sentir ou sur demande.

PREND CONNAISSANCE



Des statistiques sur les licences au 9 janvier 2020, en évolution par rapport à la saison dernière malgré une prise de licence assez lente en début de saison :

- En augmentation de plus de 500 licences en féminines (+4,5 %) ;
- En augmentation de plus de 250 licences en masculins (+1,1 %).

Des recherches seront faites afin d'avoir le nombre de licenciés par tranche d'âge ainsi que par comité.

Pour les licences évènementielles, environ 6 000, le constat est assez décevant, il faut que les clubs ou les comités rentrent bien les licences évènementielles créées lors de toutes les opérations de promotion auxquelles participent des non licenciés.

Il faut aussi s'assurer que les clubs licencient bien tous les jeunes qui sont dans les catégories *Baby hand* et *1^{ers Pas}* (moins de 9 ans non compétitifs) ; la commission des *Services aux clubs* approfondira le sujet et réfléchira aux solutions éventuelles.

Un rappel sera fait avec les clubs pour les licences évènementielles et des plus jeunes lors des réunions de secteur.



Des statuts de l'association sans but lucratif luxembourgeoise (ASBL) « InterRegional Handball », signés le 3 janvier 2020 entre la fédération luxembourgeoise, le handball sarrois et la ligue Grand Est.

Le but principal de l'association est de faciliter et accroître la coopération transfrontalière entre les structures, fédérations, ligues et clubs.

La vocation de l'ASBL est de porter des actions communes, à caractère de développement, de formations, de promotion etc. Elle interviendra en soutien des fédérations, ligues et clubs de la Grande Région dans le travail administratif et financier du projet.



Du règlement des distinctions régionales et des différents critères d'attribution.

Les propositions seront faites par les comités et les présidents de commission, la commission des *Récompenses* donnera un avis et le Bureau directeur validera la liste définitive des récipiendaires.



Du Pacte de développement 2019, de l'audit par la fédération qui a été effectué le 3 janvier à Strasbourg et des répartitions dans le territoire :

- D'un montant total de 216 481 euros, en augmentation de 6 145 euros ;
- Répartis pour les actions en direction du PPF (115 660 euros), des formations (18 209 euros), de l'arbitrage (25 000 euros) et des services aux clubs (57 612 euros) ;
- La part « variable » est de 37 862 euros ;
- En forte hausse pour l'arbitrage (+ 4 000) ;
- En baisse uniquement pour les formations (- 1 483) ;
- 54 000 euros seront reversés aux 10 comités.

Les objectifs de chacun seront définis en commun, chaque comité devra intégrer dans ses projets propres, qui sont fonction de ses priorités et des orientations départementales, tout ou parties des axes du Pacte de développement.



Du point sur les finances de la ligue et d'un bilan, sur un budget de près de 3,8 millions d'euros, qui devrait être positif ; le bilan sera confirmé lors du prochain conseil d'administration.



Du bilan financier de la Golden League à Metz qui dégage un bilan positif, bilan à partager à parts égales avec le comité de Moselle.
Il apparaîtra dans les comptes 2020.



De la démission de Bertrand FRANÇOIS de la commission d'*Organisation des Compétitions*.



De l'activité des commissions :

<p><i>Commission d'Organisation des Compétitions</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Début de la 2^{ème} phase du championnat <i>Elite</i> masculins en moins de 18 ans et moins de 15 ans. Cette phase se déroule sur l'ensemble de la région Grand Est ; • Début de la 2^{ème} phase des championnats régionaux jeunes par bassin sauf en moins de 18 et moins de 15 ans féminins du bassin alsacien où ces championnats se déroulent en une phase unique ; • Début mars, début de la 2^{ème} phase des championnats <i>Honneur</i> masculins du bassin alsacien en 2 poules « hautes » et 2 poules « de maintien » ; • Début mars, lancement de la phase « accession en N2 » de la N3F T, avec 6 équipes ; • Début mars, lancement de la 2^{ème} phase de PN F en 2 poules pour le bassin alsacien et 4 poules pour le bassin « Chardlor » ; • Des réductions sensibles concernant les conventions, mais peu d'évolution à noter concernant les anomalies dues aux officiels de table.
--	---

<p><i>E T R et formations</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les inter pôles féminins se déroulent actuellement à Bourg de Péage ; • Les détections pour la prochaine rentrée en pôles sont en cours ; • Pour l'ITFE : <ul style="list-style-type: none"> ✧ Le programme des formations pour la saison prochaine est en cours de formalisation ✧ Les mises à disposition des formateurs issus d'une autre structure sont signées (sauf pour une) ✧ La gratuité des formations pour les féminines n'a pas rencontré un grand succès, il faut réfléchir à sa reconduction ou non • La question de l'assujettissement ou non de l'ITFE, qui fournit des prestations payantes, à la TVA est à poser.
<p><i>Commission Territoriale d'Arbitrage</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un rappel aux arbitres sur le jeu avec des lunettes ainsi qu'avec des éléments potentiellement dangereux pour les joueurs et leurs adversaires a été fait ; • A demandé que l'application concernant le dispositif <i>Ambiances saines et sereines</i> soit utilisée même quand la rencontre s'est parfaitement déroulée ; • Signale que certains arbitres ne remplissent pas les documents concernant leurs disponibilités et/ou ne se présentent pas, ce qui génère des difficultés pour couvrir les rencontres ; • Assure une couverture de près de 91 % des rencontres ; • A fait un recensement des bénévoles des bassins afin de savoir qui envisage de continuer, tous ont déclaré continuer.
<p><i>Commission de Discipline</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • A ce jour, au total 78 dossiers ont été traités dans les 3 bassins ; • 37 cas concernent des fautes envers arbitres ; • 28 impliquent des rencontres de jeunes, où la majorité de ces cas mettent le public en cause. • Les dossiers sont répartis dans les sous-commissions en fonction de la charge de celles-ci et/ou de la nature du dossier sans tenir compte du bassin d'origine.
<p><i>Commission des Réclamations et Litiges</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • A deux dossiers en cours ; • Pas d'autre remarque particulière.
<p><i>Commission des Services aux Clubs</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fait part d'une grande implication avec le « monde scolaire » ; • Note un intérêt particulier des clubs envers les Services aux clubs ; • Souhaite relancer un dispositif similaire au « DFE », sous une forme qui reste encore à l'étude ; • Demande, dans le cadre de la CMCD, si on ne peut pas avoir un dispositif valorisant pour les clubs qui remplissent les critères.
<p><i>Commission des Statuts et de la Règlementation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fait part de plus de 1 900 mutations traitées depuis le début de la saison ; • Pour les mutations en raison d'une absence d'équipe, suite à un forfait général, attribue une licence « A », avec l'assentiment du Conseil d'Administration ; • Concernant la CMCD, déclare rencontrer des difficultés car Gest'hand n'est pas toujours à jour concernant les arbitres et les entraîneurs et cela alourdit considérablement le travail ; la mise à jour des arbitres et entraîneurs qui mutent mais comptent encore pour un ou deux ans pour le club d'origine est difficile à suivre.



Du dispositif *Ambiances saines et sereines* et des difficultés rencontrées pour obtenir des accès Gest'hand afin d'alimenter le site du dispositif.

Michel LEQUEUX et Yann CARMAUX participeront à la réunion programmée le 3 février 2020 par le CDOS 54 et la DDCS 54 ayant pour sujet la lutte contre les incivilités et la valorisation des actions citoyennes.

Ils se chargeront également du dossier pour faire participer la ligue aux *Trophées Sport et Management 2020*, appel à projets émis par la MGEN.

Le dispositif *Ambiances saines et sereines* sera un des sujets abordés en réunion de secteur.



Du point sur les salariés et des différentes demandes de formation.



Des vœux qui seront présentés lors de l'assemblée générale de la FFHB et de la position de la ligue sur ces vœux.



Du prochain Conseil d'administration maintenu au 10 avril à Tomblaine et d'un Bureau directeur le 15 mai 2020.

Les différents projets ainsi que les tarifs qui seront soumis aux clubs lors de l'assemblée générale devront être présentés lors de ce CA.

17h50

Le Président
Thierry KLIPFEL

Le Secrétaire général
Claude BOMPARD

Copie à : - Membres du CA
- CTS, salariés, site internet
- Comités départementaux, clubs
- FFHB